

Nouvelles plaintes contre le Messenger, pour des observations injustes et de mauvaise foi. L'article n'a pas pu être soumis au Cte Walewski.

Mon cher Walewski,

Un article des plus déplaisants pour nous, mais qui, j'en suis persuadé, ne vous a pas été soumis, a été publié hier par le Messenger. Permettez-moi à cet égard quelques réflexions. Quelles raisons le Messenger peut-il donc avoir de nous poursuivre avec une sorte d'acharnement ? Pourquoi, quand les organes les plus violents de la presse gardent le silence, revient-il sans cesse à un sujet sur lequel il n'est pas le moins du monde mis en demeure de s'expliquer ? Pourquoi est-il le seul journal pour lequel à l'occasion de l'arrêt le Mercredi, nous trouvions des observations



*injustes, de mauvaise foi et
pénibles pour nous. Je dis
injustes et de mauvaise foi je vous
l'explique injustes, parce que, nous
le répétons, le choix de la juridiction
n'a pas dépendu de nous : de mauvaise
foi, car le rédacteur de l'article sait,
tout aussi bien que nous qu'en
préférant (nous l'avouons, et nous
l'eussions choisi, si cela eût dépendu
de nous) qu'en préférant, dis-je,
la saisie correctionnelle à la cour
d'assises, ce n'est pas la peur de
faits qui n'existent pas que nous
redoutons, c'est le jugement d'un
jury prévenu et effrayé. Mais
cette triste vérité, nous ne pouvons
la dire. Que nos ennemis donc
nous attaquent ainsi sur un*



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

*terrain où nous ne pouvons
nous défendre, à la bonne heure.
tout leur est permis. Mais que le
Messager se joigne à eux, voilà,
mon cher Walewski, ce qui me
peine et me surprend, après ce que
vous m'avez dit, après les assurances
que j'ai reçues de vous, et lorsque
vous, aussi bien que qui que ce soit
appartenant à la rédaction du journal
savez que nous ne pouvons reculer
devant la preuve impossible de faits
controversés, que cette discussion de
la preuve, nous l'appellerions de tous
nos vœux si elle se conciliait pour
nous avec l'espoir d'obtenir justice.
Voilà toute ma pensée que je
n'ai pu ni voulu vous taire. Si
j'avais un conseil à y joindre en*



*ami, je vous dirais que ce n'est
point ainsi que je comprendrais
la mission d'un journal qui
veut être honorable et indépendant
et que je suis convaincu que le
Messager aurait été plus habile
en même temps que plus juste
en gardant le silence.*

*Soyez assuré, au reste, mon cher
Walewski, que si je ne mets dans tout
ceci aucune irritation contre vous,
et que ne pouvant soupçonner en
vous l'intention, je ne vous reprocherais
tout au plus qu'un oubli.*

*Votre seul dévoué
Casimir Perier*

Paris, ce 25 9bre 1838